

Pôle

DOSSIER DE PRESSE - DÉCEMBRE 2023

INAUGURATION DE PÔLE R

PÔLE R, LIEU TOTEM MÉTROPOLITAIN DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

CONTACTS PRESSE

THIBAUD FRECHET

thibaud.frechet@grenoblealpesmetropole.fr
06 31 93 50 63

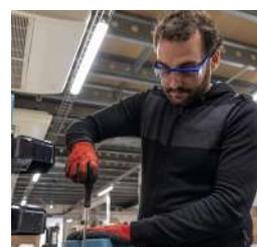
FLAVIE MICHOT

flavie.michot@grenoblealpesmetropole.fr
06 82 85 02 08

INAUGURATION PÔLE R - 1 ET 2 DÉCEMBRE

Le local, le bon levier pour amplifier l'économie circulaire

L'économie circulaire qui réemploie, répare, recycle se joue localement. Et Grenoble Alpes Métropole multiplie outils et actions pour la faire émerger. Elle s'est dotée ces dernières années de plusieurs feuilles de route, qui se complètent : stratégie Déchets en 2017, stratégie Réemploi en 2019, label Territoire Engagé en 2021 et feuille de route Économie circulaire en 2022 pour enfoncer le clou. Un engagement global qui s'incarne donc en cette fin d'année 2023 avec Pôle R. Ce nouveau lieu totem héberge des acteurs de l'économie circulaire. Il accueille aussi un réseau d'entreprises pour favoriser l'intégration de cette économie durable par les acteurs économiques. Ouverture officielle les 1^{er} et 2 décembre 2023.



© Clara Goubault / Grenoble Alpes Métropole

Trois questions à trois vices-présidents de Grenoble Alpes Métropole

1 Que représente Pôle R pour Grenoble Alpes Métropole ?

Elizabeth Debeunne, vice-présidente chargée de l'économie sociale, solidaire et circulaire : Pôle R est un lieu totem pour activer l'économie circulaire dans notre métropole. Ce site est par nature un symbole fort de réemploi puisqu'il redonne vie à des locaux ayant appartenu à Schneider Electric à Grenoble. Il héberge aujourd'hui des entreprises et associations qui luttent contre le gaspillage et qui œuvrent pour l'évitement des déchets. Cette proximité physique favorise la coopération et permet la mutualisation de moyens techniques et humains. Il intègre un volet formation car ce secteur d'activité nécessite une adaptation permanente. Il accueille aussi un réseau d'entreprises qui veulent s'engager dans ce modèle. À partir de 2026, Pôle R deviendra un lieu d'accueil de nouvelles activités en économie circulaire. Si le site a d'abord une vocation professionnelle, il est aussi ouvert au grand public via une « donnerie dépose-minute », un nouveau service métropolitain ouvert pour faciliter le geste de don, et éviter de jeter du matériel qui peut être réparé ou réutilisé.

2 En quoi Pôle R est innovant ?

Guy Jullien, vice-président chargé de l'économie, de l'industrie et de la résilience économique : Notre Métropole n'est pas la première en France à créer un site d'entreprises engagées dans l'économie circulaire. Mais nous innovons en associant dans un même site tous les leviers capables de donner une nouvelle échelle à un modèle économique durable : production, formation, réseau... Cette vision à 360° intéresse les Métropoles de Lyon, Bordeaux, Rennes, Nantes qui voient dans Pôle R une source d'inspiration, notamment avec l'installation à Pôle R de Fabricanova qui associe 11 acteurs du réemploi.

3 Comment se concrétise cette « nouvelle échelle » ?

Lionel Coiffard, vice-président chargé de la prévention, de la collecte et de la valorisation des déchets : Avant certains objets non triés étaient incinérés par l'usine d'Incinération et de Valorisation Énergétique (UIVE) Athanor. Certes ils contribuaient à la production de chaleur et d'électricité mais on perdait de la valeur. Avec Pôle R, on fait passer le réemploi et la lutte contre le gaspillage à la vitesse supérieure. On diversifie les lieux de collecte en récupérant des objets en déchèterie, dans les écoles et les médiathèques, chez les particuliers en porte à porte. Ils sont ramenés à Pôle R où ils sont triés, nettoyés, réparés, reconditionnés par les différentes filières du réemploi présentes. Enfin, ils sont mis en vente dans des boutiques de seconde main. Et s'ils ne sont pas réparables, ils seront démantelés pour récupérer pièces ou matières premières également réutilisables. Cette amplification de la collecte et cette valorisation systématique visent à réduire le volume des déchets, à créer des emplois pérennes et à acheter à moindre coût. Pôle R devrait transformer 7 500 tonnes de déchets chaque année en biens à sauver, en produits de seconde main.

INAUGURATION PÔLE R - 1 ET 2 DÉCEMBRE

Pôle R en chiffres et en détails



Une superficie de **1,5 hectare**, sur l'ancien site de Schneider Electric, avenue des Jeux Olympiques à Grenoble. **8 000 m²** exploités, répartis sur 3 bâtiments.



7 500 tonnes de déchets

(encombrants et textiles) réorientés :
» 1/3 de réemploi
» 2/3 de valorisation matière.

Un ambitieux programme de travaux

Grenoble Alpes Métropole a fait l'acquisition du site fin 2020 et s'est engagée dans un programme de travaux en deux phases :

- » **7 M€ HT** pour financer l'acquisition du site et la rénovation des Ateliers pour l'accueil de la plateforme de tri et de réemploi, financés par la Région Auvergne Rhône Alpes, l'ADEME et l'Etat (DSIL)
- » **1 M€ HT** seront consacrés à une deuxième phase de travaux qui prévoit l'adaptation et la rénovation des bâtiments A et C au besoin d'accueil des activités. Les travaux sont prévus pour 2026.

L'ingénierie de projet pour la structuration de la plateforme de tri et de réemploi a fait l'objet d'un soutien de la part de la Banque des Territoires.

L'ANCT (Agence nationale de la cohésion des territoires) a également accompagné le projet en le labellisant « *Manufacture de proximité* » et a permis d'accompagner et de financer la structuration et l'animation du lieu ainsi que de financer les travaux d'aménagement intérieur des locaux et les équipements mutualisés.



80 personnes

travaillent actuellement sur le site, 200 nouveaux emplois à horizon 2030.



8 millions d'euros d'investissements portés par Grenoble Alpes Métropole.

France
**TIERS
LIEUX**

Manufacture de proximité

2 labels nationaux



8 entreprises implantées en 2023 (site occupé à 50 %) - cf pages suivantes. **30 entreprises d'ici 2026** (occupation à 90 %).



Des moyens humains aussi pour dynamiser l'économie circulaire

L'ouverture de Pôle R s'accompagne d'un renfort des ressources humaines avec le recrutement d'une animatrice du réseau des entreprises de l'économie circulaire et d'une chargée de mission « écologie industrielle et territoriale ». La Métropole s'appuie sur 3,5 équivalents temps plein en charge de la prévention, de l'accompagnement des entreprises et de la commande publique.

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE, C'EST QUOI ?

C'est un fonctionnement qui veut rompre avec la logique du « tout jetable ». À l'heure où l'extraction et la transformation de ressources sont chères et polluantes, où l'inflation grignote le pouvoir d'achat, il s'agit d'un modèle économique où biens et services sont produits de manière durable, en limitant la consommation des ressources et la production des déchets. Ainsi, les entreprises sont concernées dans leur façon de produire, et les usagers dans leur façon de consommer.



L'OBJECTIF DE LA MÉTROPOLE

20 % de déchets en moins collectés d'ici à 2030.

RADIOSCOPIE PÔLE R

8 000 m² dédiés à l'économie circulaire

Pôle R est un lieu de 15 000 m² dont 8 000 m² de bâtiments dédiés aux acteurs de l'économie circulaire. Trois espaces sont affectés à différentes filières. Les bâtiments A et B sont déjà opérationnels et en activités avec 80 personnes qui travaillent sur le site. Le Bâtiment C doit être transformé pour recevoir dès 2026 les jeunes pousses de l'économie circulaire.



Bâtiment A : « Le Laboratoire »

- Au rez-de-chaussée, des entreprises contre le gaspillage alimentaire et pour la consigne alimentaire : Alpes Consigne, Dabba Consigne, La Bocale, Ulisse, Sysalp, Zesti. 1 100 m² avec mutualisation d'équipements tels que station de lavage, cuisine, chambre froide, stockage, logistique des contenants...

- Au 1^{er} étage, 650 m² pour accueillir le réseau des entreprises de l'économie circulaire et les activités de formations à ses nouveaux métiers.

Bâtiment B : « Les Ateliers »

- 4 500 m² dévolus à une plateforme industrielle de tri, démantèlement, réparation, upcycling et de réemploi. Un objectif de 30 % de réemploi sur cette plateforme. 100 salariés à terme.

- La halle industrielle accueille la Coopérative Fabricanova. Elle rassemble 12 acteurs des différentes filières du réemploi. Tous ne sont pas présents sur le site mais ils ont accès au gisement massifié et trié sur place. En revanche, les sociétés Envie (réparateur et vendeur d'électroménager) et Ulisse (atelier de réemploi) sont installées à Pôle R.

- La donnerie dépose-minute : nouveau point grand public de don des objets en bon état ou réparables qui seront ensuite traités par les acteurs de Pôle R.

Bâtiment C : « La Fabrique », futur lieu d'accueil de nouvelles activités de l'économie circulaire en 2026

1 500 m² vont être aménagés pour recevoir ateliers et bureaux. Ce site hébergera les jeunes pousses de l'économie circulaire dans les filières textile, plastique, bois, jeux/jouets, mobilier et articles de sport.

 Pôle R, 435 avenue des Jeux Olympiques à Grenoble (à côté de la déchèterie Grenoble-Jouhaux).

LES DIFFÉRENTES ZONES DE PÔLE R EN DÉTAIL

Bâtiment A : le Laboratoire

- > Structures contre le gaspillage alimentaire et promotion de la consigne alimentaire.
- > Réseau des entreprises de l'économie circulaire pour mutualiser des solutions.
- > Lieu de formation aux métiers de l'économie circulaire.

ALPES CONSIGNE RÉCUPÈRE ET LAVE LES BOUTEILLES EN VERRE

Le réemploi du verre est une des filières les plus dynamiques contre le gaspillage des ressources. Et Alpes Consigne est un des 10 acteurs membre de France Consigne. Née du regroupement de deux associations de l'Isère et des deux Savoie en 2020, la société coopérative récupère et lave les bouteilles en verre marquées de l'étiquette logo « rapportez moi ! ». En à peine trois ans, elle a converti 44 producteurs et 112 magasins dans les trois départements.

Elle est capable de réemployer pas moins de 10 modèles de bouteilles, du cidre à la bière en passant par les jus de fruits. Au total : 150 000 bouteilles réemployées en 2023 contre 50 000 bouteilles en 2022. « Mais on n'atteindra notre rentabilité que lorsque nous aurons atteint 1 million de bouteilles, tempère Cécile Forgue cogérante et cofondatrice d'Alpes Consigne. Cette croissance est liée à la diversification des modèles de bouteilles mais aussi à l'arrivée de nouvelles enseignes qui touchent un plus large public, tels UExpress dans le quartier de l'Estacade à Grenoble, bientôt suivi par un Intermarché ».

L'équipe s'est agrandie pour suivre le rythme. Elle compte aujourd'hui quatre équivalents temps-plein et deux alternants. Ce développement

est aussi dynamisé par le lancement cet automne d'un centre de lavage mutualisé basé à Chabeuil. Il associe Alpes Consigne, le lyonnais Rebooteille et le drômois Ma Bouteille s'Appelle Reviens. « Cette année, au 31 octobre, nous avons évit  26,2 tonnes de déchets. D'ici 2030, à l'échelle de l'agglomération, nous pensons être capables de laver et réemployer 1 165,5 tonnes de verre par an, soit 10 % du marché. Un volume en accord avec les objectifs réglementaires, sachant qu'une bouteille peut être réutilisée 50 fois ».



© Clara Goubault / Grenoble Alpes Métropole

OBJECTIF DE LA MÉTROPOLE :
1 000 tonnes de verre réemployées en 2030

Rendre plus visible le logo passe par une meilleure communication et le regroupement de tous les acteurs de la filière. C'est l'objet de France Consigne, association nationale créée voici un an et dont Cécile Forgue est la présidente. 10 opérateurs du réemploi se sont regroupés au sein de cette association afin d'harmoniser et garantir les pratiques des metteurs sur le marché.

alpesconsigne.fr



© Clara Goubault / Grenoble Alpes Métropole

SYSALP : UN DISTRIBUTEUR CONNECTÉ D'ALIMENTS EN VRAC POUR GRANDES SURFACES

La start-up Sysalp s'emploie à généraliser le commerce en vrac dans les hypers et supermarchés. Objectif : supprimer les emballages jetables du producteur au consommateur. Sa solution, nommée « Micael », associe un distributeur connecté d'aliments en vrac à un procédé de cartouches rechargeables de denrées alimentaires. Cette machine est actuellement expérimentée dans un Intermarché au Touvet et un Super U à Cognin. Le magasin E.Leclerc Comboire à Échirolles devrait aussi tester ce procédé d'ici la fin de l'année. L'expérimentation s'opère avec la marque de pâtes rhônalpine Alpina confirmant le choix de l'entreprise de valoriser les circuits courts. Elle réfléchit à adapter « Micael » aux biscuits apéritifs, au café et aux céréales du petit déjeuner. sysalp.fr

LES DIFFÉRENTES ZONES DE PÔLE R EN DÉTAIL

Bâtiment A : le Laboratoire (suite)

ZESTI LIVRE AU TRAVAIL DES PANIERS DE PRODUCTEURS LOCAUX

Recevoir chaque jeudi, sur son lieu de travail, le panier de produits frais et locaux de son choix, c'est le pari de Zesti. Sa fondatrice, Laëtitia Chaumont, fédère une soixantaine de producteurs dans un rayon d'une cinquantaine de kilomètres autour de Grenoble. Une reconversion pour cette maman de quatre enfants ex-responsable logistique dans une grande entreprise. Son crédo ? Un grand choix de fruits et de légumes de saison et aucune contrainte pour le salarié : pas d'abonnement, pas de frais de livraison et pas de minimum à la commande ! Pleine d'attentions, elle propose aussi des corbeilles de fruits frais du coin que l'entreprise peut mettre à disposition de ses salariés. Avec les fêtes qui approchent, elle remet au goût du jour des paniers de Noël et permet à chaque entreprise de remercier ses collaborateurs. Elle mobilise ses producteurs partenaires pour les garnir de bonbons au miel de Montbonnot, bières de Bourg d'Oisans, confitures aux fruits de Charnècles et autres tartinables de Châtel-en-Trièves... Aujourd'hui une soixantaine de salariés représentant une vingtaine d'entreprises sollicitent Zesti qui ne demande qu'à grandir. zesti.fr



© Clara Goubault / Grenoble Alpes Métropole

LA BOCALE TRANSFORME LES SURPLUS DES PRODUCTEURS EN BOCAUX CONSIGNÉS



© Clara Goubault / Grenoble Alpes Métropole

La Bocale récupère les surplus de production et les « gueules cassées » d'une dizaine de producteurs dans un rayon d'une trentaine de kilomètres autour de la métropole. Viande, légumes et fruits sont transformés en bocaux consignés et réutilisables et mis en vente par les producteurs ou dans le réseau Calisoli (Collectif des acteurs de l'Alimentation SOLidaire en Isère), engagé dans le zéro déchet.

Après une année d'expérimentation intense en 2022, la conserverie avec son nouveau conseil d'administration a revu son organisation et réorienté sa production pour trouver un fonctionnement optimal. Laëtitia Reydet, responsable de la conserverie, consacre désormais 20 % de la transformation aux recettes de La Bocale et 80 % au travail à façon pour les producteurs.

« C'est moins chronophage pour nous et gagnant pour notre partenaire qui se diversifie. Le producteur nous apporte ses produits, revient les chercher transformés et se charge de sa commercialisation. En co-conception, nous avons mis au point une quarantaine de recettes ».

Début 2023, la conserverie du carreau (nom historique de La Bocale) s'est rapprochée de l'association Point d'eau (Fondation Abbé Pierre) et de son chantier d'insertion Les mets connus. « Cela permet de mutualiser les chargés d'insertion et la partie administrative entre autres ».

À terme, ce rapprochement permettra, d'une part, la mise en œuvre d'un atelier polyvalent de transformation regroupant à la fois des actions solidaires pour lutter contre la précarité alimentaire tout en favorisant le bien manger et d'autre part le développement de l'insertion. Aujourd'hui La Bocale produit deux à trois autoclaves par semaine soit l'équivalent de 160 plats cuisinés ou 400 tartinades.

DABBA CONSIGNE : UN SERVICE DE CONTENANTS CONSIGNÉS POUR LES RESTAURATEURS

Dabba Consigne a pour objectif la réduction des déchets de contenants alimentaires en remplaçant les contenants jetables par des contenants réutilisables. L'entreprise, agréée ESUS (Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale), propose deux activités : un service de contenants consignés pour les restaurateurs pour la vente à emporter et un accompagnement des entreprises de la restauration dans leurs solutions de réemploi. Dabba Consigne accompagne ainsi les consommateurs pour l'utilisation de boîtes en verre consignées dans les restaurants de la métropole. Ils peuvent ensuite les réutiliser ou les rapporter dans l'un des autres restaurants du réseau. Dabba signifie d'ailleurs « boîte » en Hindi, en référence aux dabbawallahs, ces livreurs qui desservent chaque jour les « lunch box » dans les dédales de la gigantesque ville de Bombay. Aujourd'hui, 94 % des consommateurs se disent favorables au retour de la consigne (étude Eurostat 2019). Dabba Consigne accompagne également Grenoble Alpes Métropole pour la substitution des barquettes plastiques à usage unique dans la restauration scolaire.

LES DIFFÉRENTES ZONES DE PÔLE R EN DÉTAIL

Bâtiment A : le Laboratoire (suite)

QUE LEUR APPORTE PÔLE R ?



Virgile Mulac, Sysalp
« Notre installation à Pôle R dans une partie des anciennes cuisines de Schneider Electric nous permet de bénéficier d'un référentiel de qualité et de bonnes conditions d'hygiène pour conditionner nos produits alimentaires. Et c'est enrichissant d'évoluer aux côtés de tout un écosystème du réemploi ».



Laetitia Reydet, La Bocale
« Les cuisines de Pôle R ont permis de mettre en œuvre le projet et d'expérimenter notre modèle tout en garantissant la maîtrise sanitaire de nos produits. La proximité d'autres acteurs de l'économie circulaire au sein de Pôle R (Alpes Consigne et Ulisse) nous permet de travailler sur le développement de la consigne des bocaux mais aussi de faciliter la commercialisation (Zesti). C'est important de ne pas être seul dans son coin, d'échanger sur nos business plans et de partager opportunités de marché ou de développement et d'entraides ».



Laëtitia Chaumont, Zesti
« J'ai démarré chez moi avec deux gros réfrigérateurs professionnels. Très vite cette solution s'est avérée inadaptée au volume à stocker. À Pôle R où je suis locataire depuis un an, je bénéficie d'une chambre froide. Je la partage avec La Bocale. On se prête aussi du matériel, des véhicules. On mutualise outils et espaces... On est tous indépendants et on s'entraide, c'est précieux ».



Cécile Forgue, Alpes Consigne
« Pôle R nous a permis de réunir dans un même lieu nos bureaux et notre espace logistique de collecte et de tri des bouteilles de verre. Ces espaces améliorent nos conditions de travail d'autant que nous sommes en pleine croissance. L'ambiance de bureau est aussi plus riche avec l'apport des autres entreprises présentes à nos côtés. Nous mutualisons des outils. Notre camion acquis cette année sert à d'autres. Nous avons mis La Bocale en contact avec notre fournisseur d'étiquettes lavables ».

LE PREMIER ÉTAGE HÉBERGE LE TOUT NOUVEAU RÉSEAU DES ENTREPRISES DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Les entreprises du bassin grenoblois ont désormais un lieu ressource pour s'informer et s'engager dans l'économie circulaire. Un noyau dur d'une vingtaine d'entreprises participe déjà à la construction de ce réseau. On y trouve de grands industriels, des PME, l'université, des start-ups comme des entreprises d'insertion déjà engagées dans l'économie durable. Lieu de sensibilisation, d'échanges et de partage d'expériences, ce réseau entend aussi favoriser les synergies et rendre ce modèle plus visible et palpable. « *Ce qui est déchet pour les uns peut être ressource en attente d'utilisation pour d'autres* », souligne Caroline Laubertie, animatrice du réseau. Innover aujourd'hui, c'est peut-être « faire du neuf avec du vieux », recomposer ou réaménager l'existant. Aux innovations à caractère technologique s'ajoutent des innovations sociales, y compris dans l'organisation du travail. Avec un objectif commun aux entreprises de ce jeune réseau : répondre au contexte de raréfaction des ressources et aux enjeux de la transition climatique.

La formation aussi

L'économie circulaire embarque tout l'appareil productif de l'entreprise. Elle demande de comprendre les mécanismes, découvrir les leviers qui permettent de passer d'une économie linéaire à une économie circulaire, identifier les conditions de la réussite, élaborer une feuille de route... Et ces filières sont pourvoyeuses de nouveaux métiers à appréhender et exige agilité et adaptabilité aux opportunités. Toutes les activités d'insertion installées à Pôle R pourront aussi bénéficier de cette espace de formation aux nouveaux métiers, comme celui de valoriste, y compris sur le réemploi dans la construction des bâtiments.

LES DIFFÉRENTES ZONES DE PÔLE R EN DÉTAIL

Bâtiment B : les Ateliers

- > Plateforme industrielle de tri et de démantèlement.
- > Entreprises réunies au sein de la coopérative Fabricanova.
- > Ateliers de réparation, de surcyclage et de réemploi.
- > Donnerie dépose-minute.



© Clara Goubault / Grenoble Alpes Métropole

Le bâtiment B comporte un atelier de réparation des appareils électroménagers, des ateliers de production en économie circulaire, une plateforme de tri et de démantèlement en lien avec la collecte professionnelle d'encombrants. Cette plateforme de massification du réemploi est aussi accessible pour les habitants et les professionnels qui souhaitent déposer leurs objets en vue de leur donner une nouvelle vie.

Les Ateliers sont occupés par Fabricanova, société coopérative d'intérêt collectif forte de 12 entreprises, associations et collectivités Iséroises au service du réemploi. Toutes se complètent dans leur savoir-faire. Cette coopérative veut répondre aux besoins des entreprises en proposant une gamme de services propres et en relayant les prestations proposées par ses associés. Fabricanova a été créée en 2020 dans le cadre du Schéma Directeur Réemploi/ Réparation adopté par le Conseil Métropolitain.

Les Ateliers sont également occupés Ulisse Grenoble Solidarité et Envie Rhône Alpes. L'atelier de réemploi d'Ulisse propose des solutions de réemploi en chantier d'insertion tels que le démantèlement d'équipements, le tri et le façonnage ou l'encodage de livres. L'atelier de réparation d'électroménager de Envie Rhône Alpes, entreprise d'insertion, collecte et répare le gros électroménager (four, machine à laver, frigo) puis les revend avec une nouvelle garantie.

Les 4 500 m² dédiés à ces activités permettent de collecter davantage, de mieux trier et ainsi d'assurer un changement d'échelle du réemploi sur la métropole. L'augmentation du volume de produits bénéficiant d'une deuxième vie ou leur rallongement de vie est facteur de développement d'emplois dans les métiers du réemploi, du reconditionnement, de la réparation et de la transformation d'objets.

LES MEMBRES ASSOCIÉS DE FABRICANOVA

Aplomb - Ecomat 38

Association pour le réemploi des matériaux du bâtiment qui opère sur des chantiers de déconstruction et gère des matériauuthèques sur le sud Isère.

Les Ateliers Marianne

Ce chantier d'insertion est spécialisé dans la transformation et l'upcycling des textiles et des meubles.

Cycles and go

Chantier d'insertion qui s'organise autour d'un atelier de réparation et de remise en état de vélos (particuliers et entreprises) et d'un magasin de vente de vélos d'occasion.

Envie Rhône-Alpes

L'entreprise d'insertion répare et vend du gros électroménager à Pôle R sur plus de 1 500 m².

Emmaüs Grenoble

L'association collecte, répare et vend vêtements, meubles, électroménager, livres, jouets, vélos... sur 3 sites en sud Isère. Elle a ouvert en fin d'année l'Atelier Lucie Coutaz un centre de tri du textile à Grenoble.

Grenoble Alpes Métropole

Avec son Schéma Directeur Réemploi Réparation adopté en 2019, la Métropole déploie un plan d'actions dans le domaine de l'économie circulaire.

Pro'pulse

La régie de quartier d'Échirolles intervient dans l'insertion professionnelle. Ses domaines : nettoyage courant des bâtiments, bâtiment second œuvre, espaces extérieurs, recyclerie spécialisée dans les jeux, jouets, le matériel de puériculture.

Qualirec

Cette entreprise d'insertion propose aux professionnels des services de collecte de différents déchets en vue de recyclage ou de réemploi. Il s'agit principalement de polystyrène expansé (recyclage), d'objets ou mobiliers divers (recyclage ou réemploi) ou d'archives (destruction confidentielle).

Recyclerie sportive

Ce réseau de recycleries est spécialisé dans les équipements et matériels sportifs. Il collecte trie, répare et redistribue dans les boutiques solidaires de recycleries sportives (à Grenoble, 3 rue Raoul Blanchard). Il couvre 17 univers sportifs.

Régie de Quartier Grenoble

La Régie de Quartier anime le lieu La Machinerie dans le quartier Villeneuve qui propose un fablab dédié à l'économie circulaire ainsi qu'un magasin de réemploi, le Pêle Mêle.

Soleeo

Cette entreprise solidaire répond aux besoins de retour à l'emploi des chômeurs de longue durée à Échirolles par le développement d'activités de réemploi des jeux et jouets, de fabrication d'objets en bois et de prestations de services comme le lavage de véhicules.

Ulisse Grenoble Solidarité

Ses chantiers d'insertion couvrent trois grandes activités : les Ressourceries (seconde main), le Chantier (second œuvre) et l'Atelier (assemblage, conditionnement). Par exemple, ULISSE trie des radios médicales pour récupérer la couche d'argent ou extrait le plastique des filtres de mégots pour Ecomégot qui les transforme en panneaux de signalisation.

fabricanova.org

LES DIFFÉRENTES ZONES DE PÔLE R EN DÉTAIL

Bâtiment B : les Ateliers (suite)



© Clara Goubault / Grenoble Alpes Métropole

ENVIE RHÔNE-ALPES GÈRE UN ATELIER DE RÉPARATION D'ÉLECTROMÉNAGER

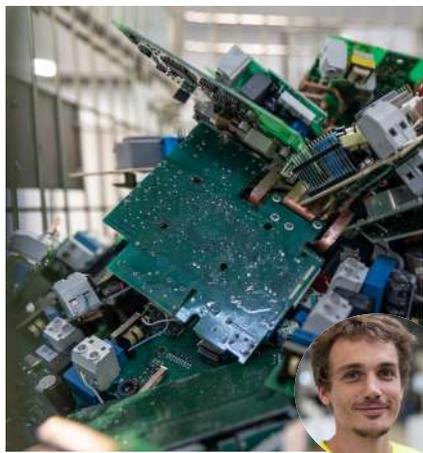
ENVIE Rhône Alpes, entreprise d'insertion, a implanté son nouvel atelier de réparation d'électroménager à Pôle R en synergie avec les autres sociétaires de Fabricanova. Membre du réseau national Envie, cet atelier vient compléter les autres implantations régionales situées à Lyon et dans la Loire. L'atelier va générer la création de 30 emplois dont 20 en insertion par l'activité économique pour permettre la réparation et la rénovation de l'électroménager tels que four, machine à laver et frigo. Ils pourront être ensuite revendus en ligne avec une nouvelle garantie. Envie à Grenoble, c'est déjà 100 machines collectées chaque jour en partenariat avec l'écoorganisme Ecosystem et les distributeurs d'électroménager du territoire. Envie mutualise les espaces de collecte et de tri dans les Ateliers avec Fabricanova et proposera prochainement la réparation avec les particuliers et la vente de pièces détachées. grenoble.envie.org



© Clara Goubault / Grenoble Alpes Métropole

ATELIER DE RÉEMPLOI ET ESPACE DE LAVAGE MUTUALISÉ POUR ULISSE GRENOBLE SOLIDARITÉ

L'atelier en chantier d'insertion d'Ulisse Grenoble Solidarité a déménagé à Pôle R pour assurer la mutualisation de l'activité de réemploi avec Fabricanova et pour permettre le développement de son activité propre autour de deux axes : l'atelier de réemploi et l'espace de lavage mutualisé. Avec 12 personnes en insertion, l'atelier de réemploi propose des activités de démantèlement, de tri et de façonnage ou d'encodage de livre. L'espace de lavage des contenants alimentaires, géré par Ulisse, est une activité en pleine expansion avec la mutualisation avec les acteurs du Laboratoire et le lavage des gobelets consignés pour l'événementiel.



© Clara Goubault / Grenoble Alpes Métropole

« On ne peut plus se satisfaire du "j'achète, ce n'est pas grave car je revendrai sur Internet". Cette façon de consommer épuise les ressources et contribue au dérèglement climatique. Avant d'acheter, bien réfléchir à ses besoins réels ».

Fabien Cuaz,
directeur technique ENVIE Rhône-Alpes



© Clara Goubault / Grenoble Alpes Métropole

« Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas... Utiliser la méthode BISOU avant chaque achat de produit ou service. BISOU est le moyen mémotechnique de se souvenir des 5 questions à se poser : Besoin, Immédiat, Semblable, Origine, Utile ? ».

Jean-Jérôme Calvier, directeur Ulisse Grenoble Solidarité



LES DIFFÉRENTES ZONES DE PÔLE R EN DÉTAIL

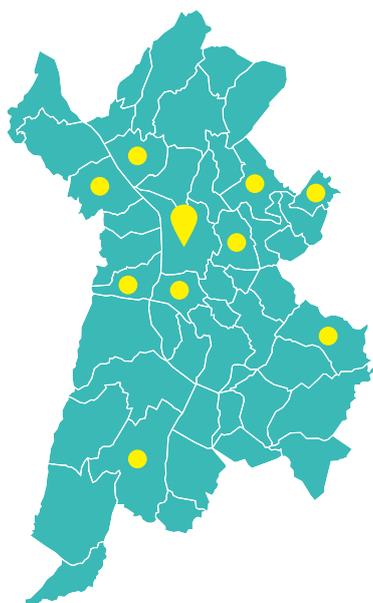
Bâtiment B : les Ateliers (suite)



© Clara Goubault / Grenoble Alpes Métropole

LES SERVICES AUX ENTREPRISES

- » Débarras, déménagement.
- » Collecte et recyclage DEEE.
- » Collecte et valorisation de mobilier d'entreprise.
- » Collecte et destruction d'archives.
- » Sous-traitance textile et atelier décoration.
- » Restauration mobilier et bois.
- » Diagnostic ressources et déconstruction de bâtiments.



- Donnerie en déchèterie
- Pôle R

C'EST NOUVEAU : DONNERIES À PÔLE R ET DANS 10 DÉCHÈTERIES

Donnerie ? C'est un endroit où l'on donne les objets dont on veut se séparer. Un bon moyen d'éviter le gaspillage tout en recyclant utilement. D'autant qu'avec l'offre métropolitaine, le don devient simple, rapide et pratique. Pôle R propose une donnerie « dépose-minute » avec des horaires d'ouvertures souples du mardi au samedi, la possibilité de se garer sans contrainte, et un accompagnement par un agent d'accueil.

Tous les objets en bon état ou facilement réparables peuvent y être déposés : mobilier, jouets, vélos, livres, vaisselle, décoration, électroménager, puériculture, vêtements... Une fenêtre permet aux donateurs d'observer, en situation réelle, la chaîne de tri et de reconditionnement qui les prend en charge. Cette donnerie est complétée par 10 déchèteries réparties dans l'agglomération.

Les objets sont triés, réparés ou reconditionnés sur place, avant d'être revendus dans les boutiques solidaires de la métropole.

Où ? Pôle R, 435 avenue des Jeux Olympiques à Grenoble.

Fabricanova est aussi titulaire d'un nouveau marché de collecte dans 10 déchèteries : Champ-sur-Drac, Domène, Échirolles, Meylan, Saint-Égrève, Saint-Martin-d'Hères, Sassenage, Seyssins, Vaulnavays-le-Haut et Vif. Des bacs sont à disposition des habitants pour les jeux jouets articles de sports loisirs bricolages jardinage, en bon état ou cassés qui seront triés à Pôle R.

Toutes les solutions de dépôt (recyclerie, déchèterie mobile, collecte en porte à porte) sur grenoblealpesmetropole.fr/reemploi



© Clara Goubault / Grenoble Alpes Métropole



© Clara Goubault / Grenoble Alpes Métropole

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Les professionnels au cœur de la stratégie métropolitaine

Passer d'une économie linéaire qui transforme les ressources en déchets à une économie circulaire qui réemploie, répare, recycle... C'est la mission que s'est fixée Grenoble Alpes Métropole. Les entreprises du bassin sont au cœur de cette stratégie. Elle découle de deux ans de travail collaboratif avec près de 200 entreprises du territoire, de la TPE aux grands groupes (Schneider Électric, Lynred, GRDF, Vencorex...). Il s'agit de permettre aux entreprises de diminuer leur impact écologique par l'utilisation raisonnée des ressources tout en créant des emplois et de la valeur. Quatre filières économiques sont ciblées en priorité : l'industrie, l'alimentation, le BTP et les commerces et services de proximité. Les premiers effets se font sentir...



© Clara Goubault / Grenoble Alpes Métropole



1 **Création de Pôle R** : inauguration le 1^{er} décembre 2023 d'un tiers-lieu d'animation de l'ensemble des politiques éco-circulaires. Il accueille une plateforme de massification du réemploi et de la réparation, le pôle anti-gaspillage et consigne alimentaire ainsi que de nouvelles activités dédiées au réemploi.

2 **Création et animation d'un réseau des entreprises de l'économie circulaire** pour mutualiser les solutions entre les entreprises. Première réunion de constitution du réseau en novembre 2023 avec 25 entreprises.

3 **Accompagnement des nouvelles démarches d'écologie industrielle** : mettre en lien des entreprises dans le but d'identifier les produits qui pourraient être réutilisés par une autre entreprise. Sur le territoire métropolitain, l'accent est mis sur l'hydrogène et la valorisation du CO2. La Métropole a engagé son programme d'écologie industrielle territoriale en juin 2023 avec le démarrage du projet européen ECOLE pour la réalisation de synergies inter-entreprises. Des ateliers de synergies sont projetés pour 2024.

4 **L'accompagnement de la création d'activités de l'économie circulaire** : accompagner des porteurs de projets pour la

création de nouvelles activités autour de l'anti-gaspillage alimentaire, du réemploi industriel ou de l'écoconception à travers l'incubateur Ronalpia. Deux promotions de Ronalpia ont fait l'objet d'un soutien de la Métropole avec sept porteurs de projets d'économie circulaire et une vingtaine de porteurs de projets formés aux enjeux de l'économie circulaire.

5 **Communication sur l'offre de services « transition écologique »** : rendre plus lisible et visible les actions et les dispositifs d'accompagnement à disposition des entreprises (forum entreprises et environnement, outil d'autodiagnostic...). Fin 2022, un Forum Entreprises et Environnement a réuni une centaine d'acteurs économiques et permis l'adoption de la stratégie économique 2030 de la Métropole. Un guide des Entreprises et transitions 2024 vient d'être publié. L'outil d'autodiagnostic à destination des entreprises est prévu pour 2024.

6 **Incitation auprès des entreprises à développer l'économie circulaire par les achats publics** : intégrer dans les commandes publiques la volonté de faire appel à des biens réemployés, réutilisés ou recyclés dans les marchés de fournitures et en incitant les fournisseurs dans les projets d'aménagement, de travaux publics et de construction.

3 OBJECTIFS À ATTEINDRE POUR DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- » Sensibiliser, inspirer, inciter,
- » Faciliter les coopérations,
- » Accompagner l'émergence de nouvelles activités.

5 ENJEUX POUR GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE

- » La création d'emplois locaux.
- » L'accompagnement de la transition écologique.
- » La diminution de la dépendance du territoire en matière d'approvisionnement.
- » L'accélération de la transformation par la coopération.
- » L'augmentation de l'attractivité du territoire.

LES SERVICES GRAND PUBLIC DANS LA MÉTROPOLE

Moins jeter, donner, réparer, acheter seconde main...

Si l'entreprise est au cœur de l'économie circulaire, le consommateur a lui aussi son rôle à jouer pour épargner les ressources. Et Grenoble Alpes Métropole, comme les acteurs de l'économie sociale et solidaire, multiplie services et points relais pour moins jeter, donner, réparer, acheter seconde main à un coût raisonnable. Résumé de tous les possibles...



© Clara Goubault / Grenoble Alpes Métropole



RÉPARER...

SON OBJET CASSÉ

Les objets cassés ou en panne ont droit à une seconde vie aussi. Pas moins de 16 Repair Cafés répartis dans la métropole proposent d'aider à remettre en état tout objet de taille raisonnable : audio-vidéo, petit électro-ménager, petit outillage électrique, vélo, informatique, vêtements, coussins, jouets... Ces lieux sont animés par des bénévoles expérimentés en électricité, électronique, mécanique ou informatique.

Où ? Repair Café dans les communes du bassin grenoblois : repaircafe.org

SON VÉLO DANS 20 LIEUX DE LA MÉTROPOLE

Une des filières les plus dynamiques de l'économie circulaire dans la métropole. Pas moins de 20 lieux de Grenoble à Crolles, de Voiron à Vizille, où bichonner son deux-roues. Ces structures, souvent associatives, veulent promouvoir l'usage du vélo comme mode de déplacement au quotidien, favoriser la vélonomie et réduire les déchets liés aux cycles. On peut donc réparer soi-même sa bicyclette, par une mise en commun de savoir-faire bénévoles, d'outils et de pièces détachées issues du réemploi. Réparer soi-même son vélo, c'est bon pour la planète et le porte-monnaie. Certains vendent aussi des vélos d'occasion. De quoi se mettre en selle !

Où ? clavette-gre.org pour trouver toutes les adresses.

SON VÉHICULE

Les Soupapes

Les Soupapes est un garage automobile associatif créé par deux femmes passionnées. Elles partagent leurs compétences et transmettent des techniques et savoir-faire mécaniques au plus grand nombre et à moindre coût.

Où ? Fontaine.

LE SAVIEZ-VOUS ?



La loi relative à la lutte contre le gaspillage et l'économie circulaire (loi AGEC de février 2020) a instauré le bonus réparation pour encourager les consommateurs à réparer plutôt que de jeter :

- » Mis en place pour les produits électroniques et électriques, ce tarif préférentiel concerne également la réparation des vêtements et des chaussures.
- » Pour tout savoir sur ce bonus qui deviendra « super bonus » pour certains équipements en 2024 comme les téléviseurs, les équipements de lavage et les aspirateurs, il suffit de consulter le site bonusreparation.org.

ET AUSSI

Plus de 700 artisans de la réparation sont présents dans la métropole de Grenoble : téléphonie, électroménager, cordonnerie, retouche vêtements, mobilier, bijouterie, vélos, instruments de musique...

Toutes les adresses sur reparateurs.artisanat.fr

LES SERVICES DANS LA MÉTROPOLE

Moins jeter, donner, réparer, acheter seconde main... (suite)



© Clara Goubault / Grenoble Alpes Métropole



CONSTRUIRE, BRICOLER

Selon le principe, les déchets des uns peuvent être une ressource pour d'autres, plusieurs lieux proposent des matériaux ou de l'outillage.

PRÉAU DES MATÉRIAUX

Outillage, visserie, quincaillerie, robinetterie, parquet, carrelage, planches de bois... Ce qui ne vous sert plus peut servir à quelqu'un d'autre !

Principe : déposer et/ou récupérer gratuitement des matériaux de travaux encore utilisables.

Où ? Déchèteries de Vif, Champ-sur-Drac, Saint-Martin-d'Hères.

MATÉRIAUTHÈQUE

Un lieu où trouver toutes sortes de rebuts récupérés chez des artisans, des entreprises ou des particuliers : carrelage, panneaux de bois, coupures de tissus, papier peint, gaines électriques, lino..., le tout revendu à prix libre et conscient.

Où ? Fontaine et en 2024 sur ancien site de l'UIFM quartier Flaubert à Grenoble.

FAIRE DU SPORT AUTREMENT

ACHETER, ÉLECTRIIFIER SON VÉLO

Cycles & Go est une association loi 1901 qui porte un Atelier Chantier d'Insertion. Elle favorise le réemploi de vélos reconditionnés, qui s'organise autour d'un atelier de réparation (particuliers et entreprises), d'électrification de vélos et d'un magasin de vente de vélos d'occasion sur l'agglomération grenobloise.

Où ? Fontaine.

ACHETER DES ÉQUIPEMENTS DE SPORT DE SECONDE MAIN

Lancée en septembre 2022 et située derrière l'office de tourisme de Grenoble, la Recyclerie Sportive est membre d'un réseau de recycleries spécialisées dans les équipements et matériels sportifs. Cette association collecte des dons de matériel sportif pour alimenter la boutique solidaire de Grenoble. Selon la saison, elle propose des permanences d'auto-réparation (ski et snowboard en ce moment) et des ateliers créatifs de recyclage.

Où ? Grenoble.



LE SAVIEZ-VOUS ?

30 % des ménages ont tendance à conserver les articles de sport qu'ils n'utilisent plus. Ce sont autant d'articles qui pourraient être donnés et utilisés par d'autres, pour participer à réduire la surproduction d'équipements de sport (source ADEME).

LES SERVICES DANS LA MÉTROPOLE

Moins jeter, donner, réparer, acheter seconde main... (suite)

DONNER ET ACHETER EN SECONDE MAIN

Donner c'est offrir une seconde vie à son objet et soutenir l'économie sociale et solidaire. 23 lieux différents, gérés par des associations et couvrant sept villes de la métropole, reçoivent les dons d'objets et de vêtements fonctionnels ou en bon état. Sur place on peut aussi acheter d'occasion des produits respectueux de l'environnement à un coût acceptable.

Où ? grenoblealpesmetropole.fr/donner

AUTRES SERVICES METROPOLITAINS

SERVICE DE COLLECTE DES OBJETS VOLUMINEUX

Les personnes, qui n'ont pas de solution pour se débarrasser et donner leurs objets volumineux (encombrants), peuvent bénéficier du service gratuit de collecte. Après avoir rempli en formulaire en ligne pour prendre rendez-vous, les encombrants sont collectés devant chez soi.

Que deviennent les objets collectés ?

- » Les objets ramassés sont triés et trouvent une seconde vie (réemploi, réparation et recyclage).
- » S'ils sont en bon état, ils sont revendus par des boutiques solidaires à faible prix ou distribués à des familles fragilisées.

Formulaire collecte encombrants : grenoblealpesmetropole.fr/encombrant



© Clara Goubault / Grenoble Alpes Métropole

ÉCOCONTRIBUTION, NE PAS LA PAYER DEUX FOIS !

L'écocontribution intègre le recyclage dans l'ADN d'un produit mis sur la marché. Elle est versée par le producteur à un éco-organisme qui soutient financièrement toute la chaîne de collecte et de recyclage du produit en fin de vie (emballage, pile, meuble, textile...).

C'est le consommateur qui supporte cette écocontribution dans le prix de vente du bien acquis. Les fonds récoltés sont reversés à ceux qui font la collecte et le traitement des produits en fin de vie. Depuis 2023, ces fonds servent aussi à financer le bonus réparation sur certains objets et une contribution aux acteurs du réemploi.

Et c'est là que le consommateur a un rôle à jouer pour ne pas payer deux fois l'écocontribution. Si le produit déposé en déchèterie n'est pas déposé au bon endroit, il ne rentrera pas dans la filière du recyclage. Les frais engagés par Grenoble Alpes Métropole pour prendre en charge et traiter ces déchets sont financés par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et donc par le contribuable !



LEXIQUE

Les mots pour le dire

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

C'est un modèle économique plus respectueux de notre planète permettant d'extraire le moins possible de ressources et de valoriser au maximum celles déjà extraites.

ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE (EIT)

Elle a pour objectif d'optimiser, sur un territoire, l'utilisation des ressources, qu'elles soient de l'énergie, de l'eau, des matières, des déchets ou des équipements et expertises. Son approche est systémique et s'inspire du fonctionnement des écosystèmes naturels. L'EIT encourage ainsi les entreprises à développer les synergies en mutualisant leurs ressources, les services ou le foncier.

ÉCOCONCEPTION

Cette pratique consiste à intégrer systématiquement des aspects environnementaux dès la phase de conception du produit ou du service et durant tout son cycle de vie : extraction et approvisionnement des matières premières, production, distribution, utilisation et fin de vie.

LOI ANTI-GASPILLAGE (10 février 2020)

Transformer notre système en profondeur : tel est l'objectif de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire, dont les 130 articles permettent de lutter contre toutes les différentes formes de gaspillage. La loi vise à transformer notre économie linéaire, produire, consommer, jeter, en une économie circulaire. Elle se décline en cinq grands axes :

- » sortir du plastique jetable ;
- » mieux informer les consommateurs ;
- » lutter contre le gaspillage et pour le réemploi solidaire ;
- » agir contre l'obsolescence programmée ;
- » mieux produire.

RÉEMPLOI

Toute opération par laquelle des substances, matières ou produits qui ne sont pas des déchets sont utilisés de nouveau pour un usage identique à celui pour lequel ils avaient été conçus.

RECYCLAGE

Toute opération de valorisation par laquelle les déchets, y compris les déchets organiques, sont retraités en substances, matières ou produits aux fins de leur fonction initiale ou à d'autres fins. Les opérations de valorisation énergétique des déchets, celles relatives à la conversion des déchets en combustible et les opérations de remblayage ne peuvent pas être qualifiées d'opérations de recyclage.

SUR-TRI

Les déchets et objets une fois collectés dans les déchèteries et autres sources de collecte sont acheminés à Pôle R où ils sont à nouveau triés en fonction de leur état pour devenir un objet de seconde main ou une ressource secondaire.

SURCYCLAGE

Le surcyclage consiste à récupérer des matériaux ou des produits dont on n'a plus l'usage afin de les transformer en matériaux ou produits de qualité ou d'utilité supérieure.

VALORISATION

Toute opération dont le résultat principal est que des déchets servent à des fins utiles en substitution à d'autres substances, matières ou produits qui auraient été utilisés à une fin particulière, ou que des déchets soient préparés pour être utilisés à cette fin, y compris par le producteur de déchets.



GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE, UN ENGAGEMENT CONCRET EN FAVEUR DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- » **2005** : première agglomération à adopter un Plan Climat.
- » **2009** : premier accompagnement de la politique sociale et solidaire auprès des acteurs du réemploi du territoire métropolitain.
- » **2017** : le schéma directeur déchets 2020-2030 vise à réduire de 50% les ordures ménagères, recycler 2/3 des déchets ménagers collectés et réduire de 20% la quantité de déchets produite par habitant.
- » **2019** : le schéma directeur du réemploi et de la réparation fixe pour objectif la réorientation de 7 500 tonnes de déchets collectés en déchèterie à horizon 2030.
- » **2021** : labellisation de la Métropole « Territoire engagé » en faveur de l'économie circulaire.
- » **2022** : Grenoble, capitale verte européenne.
- » **Décembre 2022** : approbation de la stratégie métropolitaine en faveur de l'économie circulaire.
- » **1-2 décembre 2023** : lancement de Pôle R, lieu d'animation et de production de d'économie circulaire. Création et animation d'un réseau ad hoc.